

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-342 du 24 Octobre 1994

Portant nomination de Monsieur
Sylvestre ADJAHOUTONON en qualité
d'Inspecteur Général des Services
et Emplois Publics.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 92-36 du 17 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- VU le Décret N° 94-325 du 04 Octobre 1994 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale, de l'intérim du Président de la République pour compter du 05 Octobre 1994 ;
- SUR Proposition du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Octobre 1994 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur Sylvestre ADJAHOUTONON est nommé Inspecteur Général des Services et Emplois Publics.

.../...


Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet, pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 24 Octobre 1994


Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
absent, le Ministre d'Etat à la Prési-
dence de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernemen-
tale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de la Fonction
Publique et de la Réforme
Administrative,


Timothée ADANLIN.-

Le Ministre des Finances,


Paul DOSSOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 PEFU-DN 4 MEDRA.MF 6 AUTRES MINISTERES
16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-JUCT-INSAE BCP-
CSM 5 UNB-FASJEP-ENA 3 INTERESSE 1 JO 1.-